



«Il a dit
que j'avais oublié
de repasser sa chemise...»

NOUS, LES HOMMES ET LES FEMMES

IL A ...

En 2007, en France :

Les violences conjugales

Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. 47 500 plaintes pour violences conjugales ont été enregistrées par la police et la gendarmerie (elles concernent 2,3% des femmes de 15 ans ou plus). On estime que seulement 21% des agressions donnent lieu à une plainte.

Les violences conjugales sont punies de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende à cinq ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende.

Le viol

48 000 viols sont perpétrés par an, soit 12 viols par jour.

Les auteurs de viols sont dans 80% des cas une personne connue de la victime. On estime que seulement une victime de viol sur 10 porte plainte.

Le viol est un crime passible de 15 ans de prison et de réclusion criminelle à perpétuité en cas de viol avec tortures.